



PREFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Préfecture
Secrétariat général
Bureau de
l'environnement et du
cadre de vie

Aff. suivie par :
Ludivine Quédinet
Tel : 0.508.41.10.18
Courriel : ludivine.quedinet@spm.gouv.fr

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral n° 17 du 11 janvier 2017, le préfet de Saint-Pierre et Miquelon a prescrit l'ouverture d'une enquête publique, relative à une demande, présentée par la société Guibert Frères SARL, pour l'obtention d'une autorisation d'exploiter un centre de transit de déchets dangereux situé sur la commune de Saint-Pierre.

Pendant la durée de l'enquête, soit du mercredi 8 février 2017 au vendredi 10 mars 2017 inclus, le dossier sera tenu à la disposition du public à la mairie de Saint-Pierre aux heures habituelles d'ouvertures (du lundi au jeudi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 16h).

Toute personne pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête prévu à cet effet, les adresser par lettre recommandée au commissaire enquêteur au siège de l'enquête à la mairie de Saint-Pierre ou les transmettre par voie électronique à l'adresse suivante :

enquete-publique@spm.gouv.fr

Au besoin, des informations complémentaires pourront être obtenues auprès de monsieur Pascal Guibert, gérant de la société Guibert Frères SARL.

Monsieur Eric Chupeau, commissaire enquêteur titulaire, se tiendra à la disposition des personnes qui désireraient être entendues, à la mairie de Saint-Pierre :

- le samedi 11 février 2017 de 9h00 à 12h00 ;
- le mercredi 15 février 2017 de 13h30 à 17h00 ;
- le vendredi 10 mars 2017 de 13h30 à 17h00.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public à la préfecture, à la mairie de Saint-Pierre et sur le site Internet de la préfecture - www.saint-pierre-et-miquelon.gouv.fr -, dès leur réception.

Saint-Pierre, le 16 JAN 2017

Le préfet,


Henri JEAN